

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018



RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL de l'ANNEE 2018

Fonctionnement de la Fondation

Le comité Directeur compte 17 membres fin 2018 comme fin 2017. Il a été réuni à deux reprises durant l'année 2018, en juin et en décembre.

L'activité de la Fondation est assurée par le président, le délégué général et le trésorier tous bénévoles avec l'appui de l'École des Mines.

Le cabinet CECG, M Jeanclaude, a préparé le bilan et le compte de résultats. BATT AUDIT, Mmes Sagot et Garrait, en a réalisé la supervision, pour certifier les comptes 2018.

L'année 2018 a été à nouveau une année délicate aux plans administratif et financier.

L'École a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie sur les projets lancés en 2017 mais en limitant les dépenses car la campagne CAP 2020 a vu à nouveau une baisse sensible des dons des alumni en 2018 par rapport à 2017 : -30% suite surtout à la transformation de la fiscalité (IFI remplaçant ISF).

Tous les projets engagés ont pu être poursuivis mais avec 227 k€ de dépenses prises en charge par la Fondation en 2018, contre 580 k€ en 2017. (cf. rapport financier, rapport d'activité 2018 et projets prioritaires 2017-2020).

Campagne de levée de fonds en 2018

L'année 2018 a vu l'apparition d'une nouvelle réglementation le 25 Mai : la RGPD Règulation Générale de Protection des données. La Fondation applique cette réglementation en s'adressant à ses donateurs potentiels systématiquement via le fichier de Mines Nancy Alumni qui a son propre processus de garantie du respect de la vie privée de ses membres.

Le comité de campagne présidé par Philippe Zoetelieff-Tromp s'est réuni chaque mois. Constatant la baisse régulière des dons des alumni en 2017 puis début 2018 le comité a réagi en décidant la reprise de cocktails d'information et des contacts directs avec les anciens donateurs et les grands donateurs potentiels d'Avril à Novembre 2018.

Le fonctionnement a été perturbé par les absences, pour raison de santé, de la responsable de la levée de fonds absente de Janvier à Mars puis du 15 Octobre à fin Décembre 2018.

Blandine a toutefois réussi à éditer et diffuser le rapport d'activité 2017 en Avril 2018.

- Les deux sollicitations prévues au printemps et en automne par email à tous les alumni et par courrier aux anciens donateurs, ont pu être réalisées mais tardivement.
- Deux cocktails avec 50 personnes pour chacun d'eux ont été organisés à Paris sur les Champs Elysées au Flora Danica le 19 Juin et dans l'espace IESF le 6 Novembre. Les alumni présents ont eu plaisir à se retrouver et unanimement apprécié les présentations faites par les représentants de l'école. (F Rousseau, G Bonfante, S Barrat, I Le May) et des alumni (P.Pernot, F Buzon).
- Anne Valérie Ruinet a été chargée des contacts directs avec les grands donateurs passés ou potentiels, dans le cadre d'un contrat de mission de 10 mois d'Avril à Novembre 2018. Elle a pu présenter les projets de l'école et en discuter avec plus de 200 alumni. Elle a toujours été bien accueillie et confirme le lien affectif des

alumni avec l'École des Mines de Nancy. Mais c'est un travail de « longue haleine ». Les 10 nouveaux donateurs convaincus par Anne Valérie en 2018 ne représentent pas plus de 20 000 € de dons.

- Les affiliations Trans Giving Exchange (Europe) et Friends of France (USA) échues en 2017 ont été renouvelées fin 2018 et sont à nouveau actives pour des dons en 2019.

Ces actions de relance des donateurs ont nécessité une augmentation significative des dépenses de campagne. 46 k€ en 2017, plus de 66 k€ en 2018 dont 37 k€ pour la mission d'Anne Valérie Ruinet, 14 k€ pour l'édition plus l'expédition du rapport d'activité et des sollicitations et 7 k€ pour les cocktails.

Le comité directeur de décembre 2018 a estimé que ce niveau de dépense est trop élevé par rapport aux dons recueillis (30 % des dons d'alumni et 19% des dons totaux) et doit être réduit significativement en 2019.

Projets poursuivis par l'École en 2018.

Le Directeur de l'École, les Responsables des axes, le Président et le Délégué général de la Fondation ont participé aux deux commissions d'attribution de crédits qui ont eu lieu en Janvier et Juillet 2018.

Les projets approuvés en janvier 2018 ont pu être développés malgré la réduction du financement apporté par la Fondation ; l'École a pu trouver des sources complémentaires de financement.

Nous avons par ailleurs attribué 12 bourses d'excellence « outgoing » à des élèves 3A partant faire un double diplôme dans une université étrangère, 4 bourses « incoming » et 2 bourses d'attractivité à des étudiants étrangers pour un parcours anglophone à Nancy, représentant un total de 80 k€.

Chaires et Conventions

Les dons des organismes et entreprises ont nettement augmenté, 140 k€ en 2018 contre 65 k€ en 2017. Ils sont affectés à des projets spécifiques en accord avec l'école et ne sont pas comptabilisés dans la levée de fonds CAP 2020.

SAINT GOBAIN BIGDATA s'est poursuivie en 2018. C'est la dernière année de la convention signée avec SAINT GOBAIN RECHERCHE en 2016 pour 40 k€/an. Le comité de pilotage animé par Antoine Henrot a eu du mal à mobiliser des correspondants dans SGR pour de nouveaux projets d'élèves mais la dynamique est positive.

La convention Accès Campus dont Isabelle LE MAY, directrice des relations avec les Entreprises, est responsable a connu un vif succès en 2018. Une dizaine de conventions signées pour un total de 42 000 € recueilli. L'argent est disponible à la Fondation mais il n'y a eu que très peu de réalisations en 2018.

Le projet REPNEURIAT a reçu le soutien de 2 entreprises pour un total de 11 000 €

La Métropole du Grand Nancy a attribué à l'école via la Fondation deux subventions pour un total de 45 000 € afin de développer le rayonnement de la région. Cette somme affectée à des équipements de visio et d'autres pour la cybersécurité devra impérativement être dépensée par l'École avant fin 2019.

Enfin 3 entreprises ont signé une convention de mécénat de compétences et ont fait assurer une centaine d'heures de cours par leurs experts.

Contribution d'excellence

Comme toutes les écoles du groupe « Centrale Supélec » de province, l'école des Mines de Nancy a été autorisée par le ministère de l'enseignement supérieur à porter les frais de scolarité de 601 €/an à 2700 €/an et par élève à compter de la rentrée de Septembre 2018 pour les non boursiers. L'Université de Lorraine a décidé de ne pas augmenter le montant total, en valeur absolue, prélevé pour ses frais de fonctionnement propres.

La contribution d'excellence n'a donc été proposée qu'aux parents des 2A et 3A à la rentrée de 2018 dans les mêmes conditions que précédemment (don de 1800 € aux parents des élèves non boursiers).

Les dons des parents se sont élevés à 36 k€ en 2018 contre 92 k€ en 2017 et plus de 100 k€ en 2016. Ces sommes ont été affectées en totalité à la communication de l'École.

Le comité de campagne a proposé de remplacer à la rentrée 2019, la contribution d'excellence par une participation des parents des élèves à la levée de fonds CAP 2020, aux côtés des alumni.

Class Gift

La mobilisation des élèves de 3A pour financer un projet est maintenant régulière à leur remise de diplôme. En 2018 la promo 2015 a choisi d'acheter un véhicule utilitaire Kangoo d'occasion au nom du BDE pour faciliter la logistique des divers événements organisés par les élèves.

Actions spécifiques en faveur des Élèves

Trois prêts d'honneur ont été demandés et accordés en 2018 pour Columbia et Cranfield.

Les durées de remboursement étant au plus de quatre ans, 15 prêts pour un total de 79000€ courent en fin d'exercice.

Des avances cautionnées de dépannage ont été accordées à quelques élèves (le plus souvent étrangers) pour leur permettre de faire face à des difficultés financières passagères. Le volume des en-cours diminue régulièrement depuis trois ans. 10 élèves bénéficiaient de ce soutien fin 2018, pour un montant de 9,4 k€.

Enfin, la Fondation reste présente dans la vie de l'École : participation financière à l'arbre de Noël, représentation dans diverses manifestations comme la rentrée des 1A et la remise des diplômes, le TEDx Mines et le concours Nouvelles Technologies ... ■

Jean-Pierre CROSSE

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER de l'ANNEE 2018

Les débuts difficiles en 2017 de la nouvelle campagne de levée de fonds CAP 2020 auprès des alumni se sont confirmés en 2018, essentiellement du fait des nouvelles mesures fiscales annoncées et de la baisse du montant des retraites enregistrée par beaucoup de donateurs. La Fondation a connu également certaines difficultés administratives préjudiciables à la bonne organisation des campagnes de levée de fonds.

Le montant total des dons reçus depuis le démarrage en 2012 de ces campagnes approche à fin 2018 le montant de 2,7 M€. Cependant, l'année 2018 a été difficile au niveau des dons reçus des alumni qui s'inscrivent à nouveau en baisse notable par rapport à 2017 (environ -30 %), et ne représentent plus que moins de 50 % des dons reçus en 2016 (300,1 k€). Heureusement, cette baisse est compensée par la poursuite de la hausse régulière des dons en provenance des entreprises et administrations. Quant aux dons en provenance des parents d'élèves, ils diminuent également de façon sensible car la contribution d'excellence qui constituait l'essentiel de leurs dons est impactée par la hausse des frais de scolarité, effective pour les élèves de 1^{ère} année dès la rentrée 2018. Grâce aux dons reçus, la Fondation a pu soutenir en 2018 les actions engagées ou poursuivies par l'Ecole à hauteur de 226,5 k€ (contre 579,8 k€ en 2017). La baisse volontariste et sensible du montant de ces actions en 2018 a permis de faire un peu augmenter les « stocks » de dons disponibles en fin d'année : pour les dons fléchés, ceux-ci s'élèvent à 236,1 k€ (contre 159,4 k€ fin 2017) et ceux des dons non fléchés à 85,1 k€ (contre 138,0 k€ fin 2017). A noter que les stocks de dons fléchés concernent surtout les dons d'entreprises (186,6 k€).

Conformément à la décision du Comité Directeur de la Fondation prise lors de la réunion du 09/12/2013, les frais engendrés par la campagne de levée de fonds ont été en 2018, tout comme les quatre années précédentes, prélevés sur les dons non fléchés disponibles, alors qu'ils avaient été pris en charge en 2012 et 2013 sur les fonds propres de la Fondation.

1. Les comptes de l'exercice présentent une perte de **48,7 k€**, qui s'analyse pour l'essentiel ainsi :

- la Fondation bénéficie des dons produits par la campagne de levée de fonds et effectivement comptabilisés en cours d'exercice. Ceux-ci s'élèvent au total à 352,5 k€ (contre 413,3 k€ en 2017), dont : 145,0 k€ en provenance des anciens élèves, 66,1 k€ des parents d'élèves, 139,9 k€ d'entreprises et administrations, et 1,4 k€ des jeunes diplômés (class gift). Parmi ces dons, 123,5 k€ sont non affectés par les donateurs et restent au résultat, 229,0 k€ sont fléchés vers les axes d'action proposés, ils ont donc été neutralisés en résultat et portés au passif en fonds dédiés.
- la Fondation bénéficie en 2018 de produits financiers qui s'élèvent à 3,8 k€, en légère hausse par rapport à 2017 du fait de la montée en maturité de certains placements à terme et de la légère augmentation de la trésorerie disponible

Avec ces produits, la Fondation a dû essentiellement faire face en 2018 :

- aux frais de la campagne de levée de fonds qui se sont montés à 66,1 k€ (contre 45,6 k€ en 2017). Cette hausse globale est à relier principalement aux prestations d'une consultante extérieure pendant 6 mois et à l'organisation de deux cocktails à Paris, en juillet et novembre, contrairement à 2017. A l'inverse, la fondation n'a plus procédé au remboursement à l'Ecole de frais de gestion et d'administration (20,0 k€ en 2017)

- à ses propres charges de fonctionnement qui s'élèvent intrinsèquement à 11,7 k€ en 2018, dont 5,2 k€ d'honoraires relatifs à la tenue et à la révision des comptes. Cette rubrique enregistre en outre à son crédit des produits financiers à hauteur de 3,8 k€, ainsi que des frais de gestion, prélevés à hauteur de 5 % sur les dons d'entreprise, pour 7,0 k€. A l'inverse, elle subit des pertes sur deux avances cautionnées irrécouvrables pour 5,4 k€.

Enfin, la Fondation a puisé à hauteur de **110,3 k€** dans les fonds non dédiés disponibles (et donc en résultat) afin de compléter les lignes de fonds dédiés insuffisamment dotées pour faire face à toutes les dépenses de 2018.

Les financements accordés à l'Ecole grâce aux dons sont comptabilisées au bilan : sur l'axe Avance Pédagogique, seuls 5,2 k€ ont été apportés, principalement sur l'achat de fournitures pour le TechLab. ♦ Pour les chaires et conventions, 29,9 k€ ont été engagés, surtout sur le projet Saint Gobain Big Data. ♦ Sur l'axe Développement International, 110,7 k€ ont été enregistrés, permettant bourses d'excellence, missions, congrès et venue de professeurs étrangers de renom. ♦ 31,3 k€ ont été versés sur l'axe Esprit d'Entreprendre (missions de consultants sur la taxe d'apprentissage, frais de formation, Mines Nancy Entrepreneurs, concours, projets entreprenants, mastère repreneuriat). ♦ Peu de dépenses (bourses, subventions) sont à noter sur l'axe Promesses du Territoire (9,5 k€). ♦ L'axe Société du Futur enregistre 7,2 k€ autour du projet Mines et Société. ♦ Les Interfaces Créatives sont en stand-by avec seulement 2,0 k€ dépensés. ♦ Le projet « class gift » a consisté principalement en l'achat d'un véhicule automobile pour le Bureau des Elèves à hauteur de 5,3 k€. ♦ Enfin la contribution d'excellence versée par les parents d'élèves a été consacrée en 2018 pour 68,8 k€ à la poursuite des actions de lobbying et de communication pour l'Ecole.

2. Le total du bilan au 31/12/2018 s'élève à **546,2 k€**, quasi stable par rapport à celui de fin 2017 (546,3 k€).

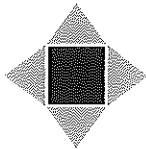
A l'**actif**, il faut noter principalement :

- Les **disponibilités** brutes de trésorerie de 450,4 k€. Nettes des créances et dettes, elles se montent à **451,9 k€**, en hausse par rapport à fin 2017 (400,3 k€)
- Les **immobilisations** pour une valeur de **5,5 k€**, dont 4,9 k€ relatifs au logiciel Prodon de la Fondation
- Les **prêts d'honneur et avances cautionnées** accordés aux élèves pour un montant total de **88,4 k€**, dont :
 - o les prêts d'honneur pour 79,0 k€ contre 85,4 k€ à fin 2017. Cette baisse de l'en cours de 6,4 k€ est la résultante de remboursements des élèves à hauteur de 30,4 k€ et de l'octroi de trois nouveaux prêts pour 24,0 k€.
 - o les avances cautionnées pour 9,4 k€. L'en cours était de 14,0 k€ fin 2017. Cette baisse de 4,6 k€ est due à de nouvelles avances accordées en 2018 pour 12,5 k€, alors que les remboursements obtenus des élèves se sont montés à 13,3 k€, une perte de 5,4 k€ ayant été en outre enregistrée sur deux avances cautionnées (voir supra).

Au **passif**, les **fonds propres** incluant le résultat de l'exercice s'élèvent à **300,4 k€**. Les **fonds dédiés s'affichent à 236,1 k€**. Les **dettes** envers nos fournisseurs se montent à **9,7 k€**. ■

Jean-François MAYEUR

RAPPORT
du COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Fondation de l'Industrie à l'Ecole Nationale Supérieure de la
Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy
« FONDATION MINES NANCY »**

Campus ARTEM
92 rue du Sergent Blandan - CS 14234
54042 NANCY CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Fondation de l'Industrie à l'Ecole Nationale Supérieure de la
Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy
« FONDATION MINES NANCY »**

Campus ARTEM
92 rue du Sergent Blandan - CS 14234
54042 NANCY CEDEX

Aux Membres du Comité Directeur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de la réunion du Comité Directeur du 9 décembre 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Industrie à l'Ecole Nationale Supérieure de la Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés aux Membres du Comité Directeur

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres du Comité Directeur sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mai 2019

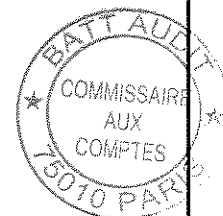
BATT AUDIT
Jehanne GARRAIT



Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 060	4 126	4 934	7 954
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	3 109	2 560	549	866	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	79 000		79 000	85 400	
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	91 169	6 686	84 483	94 220	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	11 200		11 200	14 440	
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	208 676		208 676	205 593	
DISPONIBILITES	241 709		241 709	226 659	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	154		154	5 391
	TOTAL (II)	461 739		461 739	452 082
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	552 908	6 686	546 222	546 303	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			17 000	5 000	
(3) dont à plus d'un an				6 200	
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					



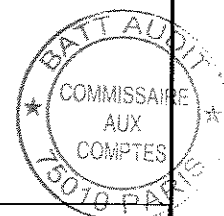
Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

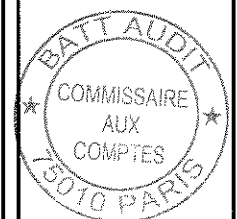
		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	349 109	478 283
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(48 703)	(129 174)
	Total des fonds propres	300 406	349 109
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	300 406	349 109	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	236 147	159 353	
Total des fonds dédiés	236 147	159 353	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	9 670	37 841	
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance			
Total des dettes	9 670	37 841	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	546 222	546 303	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(48 703,30)	(129 173,75)	
(1) Dont à moins d'un an	9 670	37 841	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		3 250
	Prestations de services	6 950	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	228 963	264 616
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		1
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	10 800	8 400
	Total des produits d'exploitation	246 713	276 267
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		324 487	542 240
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Subventions accordées par l'association		12 999	103 000
Dotations aux amortissements et dépréciations		3 337	1 423
Dotations aux provisions			
Autres charges		110 310	221 672
Total des charges d'exploitation	451 133	868 335	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(204 420)	(592 068)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	3 816	2 184
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	3 816	2 184
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(200 604)	(589 884)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	123 735	148 863
	Charges exceptionnelles	5 350	3 300
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	118 385	145 563
	Impôts sur les sociétés		
Charges exceptionnelles	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	262 479	579 763
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	228 963	264 616
TOTAL DES PRODUITS		636 742	1 007 077
TOTAL DES CHARGES		685 446	1 136 251
EXCEDENT ou DEFICIT		(48 703)	(129 174)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **546 222** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **636 742** euros et un total de **charges** de **685 446** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **-48 703** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Prêts d'honneur

Les prêts d'honneur sont des prêts exempts d'intérêts consentis à des étudiants. Ils sont généralement remboursables 4 ans après leur octroi. Les prêts d'honneur sont inscrits à l'actif de la Fondation à leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes à terme.
Tous les supports utilisés sont à capital garanti.

Disponibilités



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds dédiés

La méthode retenue pour la comptabilisation des dons manuels des anciens élèves et des parents d'élèves, lorsque ces dons sont fléchés par les donateurs, est celle des fonds dédiés. S'ils ne sont pas fléchés, ils restent en compte de résultat et font l'objet d'un suivi en comptabilité analytique.

Ce mode de comptabilisation permet d'équilibrer les charges et les produits pour les projets financés par les Partenaires. Les ressources non consommées sont neutralisées dans le compte de résultat et ne sont pas des éléments constitutifs d'excédent.

Dons

Les dons sont enregistrés en produits d'exploitation lorsqu'ils ont un caractère répétitif et en produits exceptionnels lorsqu'ils ont un caractère occasionnel.

La Fondation de l'Industrie adopte les règles de rattachement des produits à l'exercice de la façon suivante :

- Les dons reçus avant la clôture ainsi que les promesses fermes de dons intervenant avant la clôture dont l'encaissement a lieu après la date de clôture sont enregistrés sur l'exercice.

Collecte de fonds auprès des anciens, des parents et des entreprises

La Fondation de l'Industrie a engagé des dépenses de fundraising afin de développer la collecte de fonds auprès des anciens, des parents et des entreprises.

Les donateurs ont la possibilité, dans le cadre de cette collecte, d'affecter leurs dons à plusieurs axes qui sont :

- + l'axe avance pédagogique,
- + l'axe développement international,
- + l'axe promesses du territoire,
- + l'axe esprit d'entreprendre,
- + l'axe class gift,
- + l'axe contribution d'excellence,
- + l'axe chaires et conventions,
- + l'axe interface créative,
- + l'axe société du futur.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les montants non affectés abondent les fonds propres de la fondation et lui permettent de couvrir les projets de l'Ecole selon les besoins exprimés.

Les dons de l'exercice affectés et non affectés, dont le montant global s'élève à 352 456 euros, se ventilent de la façon suivante :

- + dons des anciens non affectés : 123 493 euros
- + dons affectés à l'axe avance pédagogique : 3 590 euros
- + dons affectés à l'axe développement international : 32 910 euros
- + dons affectés à l'axe promesses du territoire : 620 euros
- + dons affectés à l'axe esprit d'entreprendre : 7 140 euros
- + dons affectés à l'axe class gift : 5 250 euros
- + dons affectés à l'axe contribution d'excellence : 36 083 euros
- + dons affectés à l'axe chaires et conventions : 139 900 euros
- + dons affectés à l'axe interface créative : 1 535 euros
- + dons affectés à l'axe société du futur : 1 935 euros



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	9 060					9 060
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 060					9 060
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 109					3 109
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 109					3 109
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	85 400		28 600		35 000	79 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	85 400		28 600		35 000	79 000
TOTAL	97 569		28 600		35 000	91 169



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 106	3 020		4 126
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 106	3 020		4 126
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	2 243	317		2 560
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 243	317		2 560	
TOTAL		3 349	3 337		6 686

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	79 000	17 000	62 000
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	11 200	11 200		
Charges constatées d'avance	154	154		
TOTAL DES CREANCES		90 354	28 354	62 000
Prêts accordés en cours d'exercice		24 000		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		30 400		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 670	9 670		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		9 670	9 670		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Cf.état Dons manuels	159 353	262 479	339 273	236 147
Total	159 353	262 479	339 273	236 147
Legs et donations				
Total				
TOTAL	159 353	262 479	339 273	236 147



Dons manuels

Ressources provenant de la générosité du public Dons manuels	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés "Avance Pédagogique"		5 154	5 154	
Fonds dédiés "Développement International"		110 729	110 729	
Fonds dédiés "Promesses du Territoire"		9 480	9 480	
Fonds dédiés "Esprit d'Entreprendre"		23 905	23 905	
Fonds dédiés "Class Gift"	1 633	5 307	5 250	1 576
Fonds dédiés "Contribution d'Excellence"	73 935	68 770	36 083	41 248
Fonds dédiés "Chaires et Conventions"	76 530	29 871	139 900	186 559
Fonds dédiés "Interface Créative"	7 255	2 026	1 535	6 764
Fonds dédiés "Société du Futur"		7 238	7 238	
Totalisation	159 353	262 479	339 273	236 147



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS NON DEDIES

SOLDE AU 31/12/2014		223 528
RESSOURCES 2015		
DONS ANCIENS NON FLECHES	117 238	
DONS PARENTS NON FLECHES	200	
Total ressources 2015		117 438
UTILISATION POUR PROJET 3.0		-124
UTILISATION POUR CHAIRE		-76 035
UTILISATION POUR FRAIS DE CAMPAGNE		-84 656
SOLDE AU 31/12/2015		180 151
RESSOURCES 2016		
DONS ANCIENS NON FLECHES	168 466	
DONS PARENTS NON FLECHES		
Total ressources 2016		168 466
UTILISATION POUR PROJET EE		-16 626
UTILISATION POUR CHAIRE		-22 500
UTILISATION POUR FRAIS DE CAMPAGNE		-52 912
SOLDE AU 31/12/2016		256 579
RESSOURCES 2017		
DONS ANCIENS NON FLECHES	148 690	
DONS PARENTS NON FLECHES		
Total ressources 2017		148 690
UTILISATION POUR PROJET EE		-110 321
UTILISATION POUR PROJET PT		-23 454
UTILISATION POUR PROJET DI		-41 243
UTILISATION POUR PROJET AP		-41 499
UTILISATION POUR PROJET SF		-5 152
UTILISATION POUR FRAIS DE CAMPAGNE		-45 569
SOLDE AU 31/12/2017		138 031
RESSOURCES 2018		
DONS ANCIENS NON FLECHES	123 493	
DONS PARENTS NON FLECHES		
Total ressources 2018		123 493
UTILISATION POUR PROJET EE		-16 765
UTILISATION POUR PROJET PT		-8 860
UTILISATION POUR PROJET DI		-77 819
UTILISATION POUR PROJET AP		-1 564
UTILISATION POUR PROJET SF		-5 303
UTILISATION POUR FRAIS DE CAMPAGNE		-66 127
SOLDE AU 31/12/2018		85 086



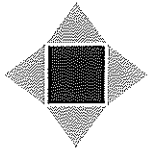
COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES POUR 2018					
EMPLOIS	Emploi de 2018 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées au public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat	Subi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE 2018		297 384
1 - MISSIONS SOCIALES (ou Dépense opérationnelles)	273 713	273 713	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	352 456	352 456
11 Réalisées en France	273 713	273 713	11 - Dons et legs collectés	352 456	352 456
+ Actions réalisées directement	260 714	260 714	+ Dons manuels non affectés	123 493	123 493
+ Versement à d'autres organismes agissant en France	12 999	12 999	+ Dons manuels affectés	228 963	228 963
12 Réalisées à l'étranger			12 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	66 127	66 127			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 333		2 - AUTRES FONDS PRIVÉS		
		339 840	3 - SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
			4 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES RESTITUTIONS	21 808	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	346 173		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	374 264	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISE DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	236 147		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	159 353	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC		11 233
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	48 703	
V - TOTAL GÉNÉRAL	582 320		VI - TOTAL GÉNÉRAL	582 320	661 073
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		339 840	VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		339 840
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		321 233
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

C.E.C.S. MERCIER-GUILLAUME

FONDATION DE L'INDUSTRIE EMV



rapport spécial
du COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Fondation de l'Industrie à l'Ecole Nationale Supérieure de la
Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy
« FONDATION MINES NANCY »**

Campus ARTEM
92 rue du Sergent Blandan - CS 14234
54042 NANCY CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Fondation de l'Industrie à l'Ecole Nationale Supérieure de la
Métallurgie et de l'Industrie des Mines de Nancy
« FONDATION MINES NANCY »**

Campus ARTEM
92 rue du Sergent Blandan - CS 14234
54042 NANCY CEDEX

Aux Membres du Comité Directeur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous avons par ailleurs été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par le Comité Directeur au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Personnes concernées :

Messieurs Jean-Pierre CROSSE et Jean-François MAYEUR.

Nature et objet :

Remboursement de frais de déplacement.

Modalités :

Votre Fondation a pris en charge les frais de déplacements suivants :

- Monsieur Jean-Pierre CROSSE 1 044,63 €
- Monsieur Jean-François MAYEUR 754,25 €

Fait à Paris, le 20 mai 2019

BATT AUDIT
Jehanne GARRAIT


Commissaire aux Comptes